

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept décembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 36

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1^{er} Vice-Président, Sylvie DE GAETANO, 3^{ème} Vice-Présidente, François PEDRONO 4^{ème} Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6^{ème} Vice-Président, Jacques MARIE 7^{ème} Vice-Président, Yves LEMONNIER 8^{ème} Vice-Président, Didier PAPELOUX, Rebecca BABILOTTE, Delphine PANDO, Patrice BRIERE, Michel THOMASSON, Claude BENOIST, Emmanuelle HONOREZ-BRULÉ, Hervé VAN COLEN, David MULLER, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Dominique VAUTIER, Miriam GUERARD, Ihsane ROUX, Véronique BOURNE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT,

ABSENTS :

Emmanuel LAUSSINOTTE, Thierry GRANTURCO, 5^{ème} Vice-Président, Chhun-Na LENGART, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Didier QUENOUILLE pouvoir à Sylvie DE GAETANO, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Régine CURZYDLO 10^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Yves LEMONNIER, Françoise LEFRANC 11^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Jacques MARIE, Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2^{ème} Vice-Présidente, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Philippe LANGLOIS 9^{ème} Vice-Président, pouvoir à Michel MARESCOT, Brigitte YVES DIT PETIT-FRÈRE, pouvoir à Ihsane ROUX, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Véronique BOURNE Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO,

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

-ooOoo-

DELIBERATION N°D161_171222

BUDGET PRIMITIF 2023 **BUDGET PRINCIPAL**

Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Le Conseil communautaire, suite au Débat d'Orientation Budgétaire du 18 novembre 2022 et sur avis de sa Commission des Finances réunie le 02 décembre 2022, est invité à approuver le Budget Primitif de l'exercice, qui s'établit de la façon suivante :

Section de Fonctionnement	
En dépenses à	27 065 419,00 €
En recettes à	27 065 419,00 €
Section d'investissement	
En dépenses à	8 058 545,00 €
En recettes à	8 058 545,00 €

Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 18 novembre 2022

Vu le projet de Budget Primitif présenté et commenté par Monsieur Michel CHEVALLIER, chapitre par chapitre, tant pour la section de Fonctionnement que pour la section d'investissement, pour l'exercice 2023,

SUR PROPOSITION de sa Commission des Finances réunie le 02 décembre 2022

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

VOTE le Budget principal 2023, qui s'établit de la façon suivante :

Section de Fonctionnement	
En dépenses à	27 065 419,00 €
En recettes à	27 065 419,00 €
Section d'investissement	
En dépenses à	8 058 545,00 €
En recettes à	8 058 545,00 €

**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté
de Communes
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

